



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée (IAFT-AILP)

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Tél. : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84

libre.pensee@wanadoo.fr – <http://www.fnlp.fr>

Abbeville, le 1^{er} juillet 2020

Citoyennes, citoyens, chers amis, chers camarades,

Je vous apporte le salut fraternel de la fédération nationale de la Libre Pensée.

Comme chaque année, nous voici réunis devant le monument afin de rendre hommage au Chevalier de La Barre, et de défendre la liberté de conscience. Nous nous félicitons d'être ici avec la Ligue des Droits de l'Homme et la C.G.T.

2020 est une année bien particulière.

Jusqu'à ces dernières semaines notre hommage risquait d'être virtuel et la pandémie aurait pu offrir l'occasion au pouvoir d'empêcher notre rassemblement.

C'est pourquoi il est plus que jamais nécessaire de défendre les libertés et en particulier la liberté de conscience. La crise sanitaire avec sa loi d'urgence vient de nous le démontrer.

Manque de lits d'hôpitaux puisqu'on en a fermé 72 000 en 15 ans et que l'on en poursuit la fermeture, manque de personnels soignants puisqu'on réduit encore le numerus clausus, manque de masques puisqu'on a préféré en détruire les réserves, manque de respirateurs manque de tests, manque de gel hydroalcoolique... Pour faire oublier son incurie, son imprévoyance, ses incohérences, le gouvernement n'a pas trouvé de moyen plus efficace que de priver de libertés toute la population, en la confinant pendant deux mois. Et pour parfaire cette méthode moyenâgeuse, le président de la République a appelé, fin mars, à « l'union des forces spirituelles ».

Cette curieuse proposition mérite quelques précisions. Le 21 mars à 21 H, le Palais de l'Élysée téléphone à Christian Eyschen, secrétaire général de la Libre Pensée, pour lui demander de participer à une audio conférence le lundi 23 mars.

Prenant contact avec les responsables de la Ligue des Droits de l'Homme et de la Ligue de l'Enseignement, C.Eyschen apprend que ces deux associations ne sont pas invitées. Il est surprenant que la LDH et la LDE, associations qui forment avec la L.P. le bloc historique à l'origine de la loi de 1905, soient ainsi ignorées ; c'est pourquoi la Libre.Pensée décide de ne pas se dissocier d'elles et refuse de participer à l'audio conférence, - contrairement à ce qu'a annoncé une dépêche de l'A.F.P.

Quel était le contenu réel de cette audio conférence ?

Il s'agit pour le pouvoir de réaliser une « **union nationale spirituelle** », comme l'a recommandé le Conseil prétendument « scientifique » qui ose écrire, au moment où les soignants manquent de tout équipement sanitaire et où les morts se comptent par milliers : « *Le Conseil scientifique recommande de soutenir l'initiative des principaux représentants des communautés religieuses pour la création d'une permanence téléphonique nationale* »[...] *qui prendrait la forme d'accompagnement spirituel et bénéficierait d'écouter sélectionnés, proposés et pris en charge par chacun des cultes.* »

Et, en effet, est mis en service un numéro vert national pour 6 cultes : orthodoxe, protestant, catholique, juif, musulman, bouddhiste.

C'est ainsi que le président de la République bafoue la loi de 1905, la séparation des Eglises et de l'Etat. Il choisit ses interlocuteurs ; pour lui, 6 religions « méritent » un « label officiel ». En voulant réaliser la « convergence des forces spirituelles », il sort de son domaine dans le but de régenter les esprits. Il faut qualifier cette initiative : c'est une tentative concordataire pour embrigader les consciences.

Si nous sommes ici pour honorer le Chevalier de La Barre, c'est justement parce que nous ne voulons pas revenir en arrière. Nous ne voulons pas d'une société où la pensée serait muselée, une société comme celle d'Ancien régime où le pouvoir recourait à la force et à la violence pour enrégimenter les esprits.

Défendant le Chevalier de La Barre, Voltaire a multiplié les écrits où il ne cesse de dénoncer la superstition. A ceux qui, au XVIII^e siècle, soutiennent que la France n'est plus superstitieuse, Voltaire répond en les ridiculisant : « *Que de sacristies où vous trouvez encore des pièces de la robe de la Vierge, des roquilles de son lait, des rognures de ses cheveux ! Et n'avez-vous pas encore dans l'église du Puy en Velay le prépuce de son fils conservé précieusement ?* »

Si Voltaire condamne avec vigueur la superstition, c'est parce qu'elle conduit au fanatisme et aux pires cruautés.

« *En quoi était-il nécessaire qu'on coupât la main et la langue au chevalier de La Barre ?* »

écrit-il à l'article Superstition dans le Dictionnaire philosophique *qu'on l'appliquât à la torture ordinaire et extraordinaire, et qu'on le brûlât tout vif ? [...] De quoi s'agissait-il ? avait-il assassiné son père et sa mère ? craignait-on qu'il ne mît le feu à la ville ? On l'accusait de quelques irrévérences, si secrètes que la sentence même ne les articula pas. Il avait, dit-on, chanté une vieille chanson que personne ne connaît ; il avait vu passer de loin une procession de capucins sans la saluer. »*

« Le sommeil de la Raison produit des monstres » nous prévient Goya.

Nous le constatons aujourd'hui. Si l'Eglise n'a pas osé affirmer que la pandémie nous était envoyée en punition de nos péchés, nous avons cependant vu de bien curieuses cérémonies.

Au Panama, le cardinal Ulloa bénit la ville à partir d'un hélicoptère de l'armée. Belle alliance du sabre et du goupillon !

A Detroit, un prêtre innove avec une bénédiction-drive : il bénit les fidèles qui passent en automobile avec un pistolet à eau.

Plus près de nous, à Paris, dans Notre Dame vide, l'évêque organise la vénération de « la » couronne d'épines.

Et plus près encore, à Amiens, le 26 avril, l'évêque Leborgne (c'est son nom !) répète les gestes traditionnels de procession dans la cathédrale ; il exhibe la relique du prétendu crâne de (St) Jean Baptiste , il promène cet ossement dans l'église et le vénère, le priant d'intercéder pour obtenir la fin de la pandémie. Il prend soin de préciser : « Ce n'est pas de la magie ».

Il a fallu bien peu de temps pour que reviennent ces pratiques que l'on pensait d'un autre âge, pratiques de sottise et d'abrutissement qui ne peuvent que souligner l'urgence qu'il y a à défendre la séparation des Eglises et de l'Etat, la laïcité de l'Etat et de l'Ecole.

On le voit : sous couvert d'état d'urgence sanitaire contre le Covid 19, il s'agit d'un état d'urgence politique contre les acquis, les libertés démocratiques et la laïcité.

Chaque jour, les médias, les associations, les syndicats nous apprennent que des citoyens ont été réprimés dans des rassemblements et réunions publiques, pourtant convoqués régulièrement Perquisitions, gardes à vue, défèrements au tribunal : tout un arsenal est mis en place pour intimider et interdire toute contestation.

La Libre pensée exige que soit mis fin à l'état d'urgence dit « sanitaire » et à toute forme d'interdiction arbitraire.

Visiblement, le gouvernement n'a pas renoncé à ses contre-réformes réactionnaires ; il n'a pas renoncé à dénaturer la loi de 1905 qui assure la liberté de conscience car elle garantit la séparation des Eglises et de l'Etat.

La F.N.L.P. s'adresse à l'ensemble du mouvement démocratique, laïque, syndical, ouvrier, aux élus, aux partis, à tous ceux qui sont attachés à la défense des libertés pour agir ensemble pour défendre la Démocratie.

N'est-il pas temps de dire, tous ensemble et clairement : si le gouvernement persiste dans sa volonté de réviser la loi de 1905, alors nous organiserons une grande marche nationale à Paris pour la défense de la laïcité !

La Libre Pensée. y est prête.